



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 18 mars 2021

Groupe Cahors et ses filiales

Carole Delga, Serge Rigal et Jean-Marc Vayssouze-Faure demandent à la direction et à l'Etat de se manifester et d'engager des actes concrets pour répondre à l'inquiétude légitime des salariés du groupe

Alors que les salariés de plusieurs entreprises du Groupe Cahors dont la MAEC, ont entamé une grève illimitée suite au refus de la direction de signer le protocole d'accord négocié fin février et après un nouvel échec des discussions ce jour, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Serge Rigal, président du Conseil départemental du Lot et Jean-Marc Vayssouze-Faure, maire de Cahors et président du Grand Cahors particulièrement mobilisés sur le sujet tiennent aujourd'hui à réaffirmer leur position :

« Nous apportons notre soutien plein et entier aux salariés du groupe. La situation actuelle ne peut plus durer ! Le dialogue social continue de s'enliser. Il n'est pas acceptable d'assister à un tel mépris de la direction envers ses salariés. Nous en appelons au respect de ces hommes et de ces femmes qui constituent la richesse de cette entreprise de par leur travail et leurs compétences. C'est grâce à eux que cette entreprise vit et irrigue tout le territoire. »

Le protocole négocié avec les syndicats fin février demande notamment la mise en œuvre d'une véritable stratégie industrielle et l'arrêt du démantèlement de l'entreprise. Des engagements ont été pris lors de ces négociations, ils doivent être tenus dans les plus brefs délais. La priorité doit être l'avenir industriel du groupe et l'emploi. Nous continuerons à nous engager dans ce combat aux côtés des salariés. »

Carole Delga a invité le PDG, M. Libert, en décembre par courrier à s'expliquer sur cette situation lui rappelant ses obligations envers ses salariés mais aussi envers l'outil industriel qu'est le Groupe Cahors.

Avant d'ajouter : *« Je n'ai à ce jour eu aucune réponse et ce dirigeant ne semble pas vouloir travailler avec les pouvoirs publics. Si M. Libert a un projet industriel, je l'invite à signer ces protocoles d'accords de toute urgence pour permettre à chaque salarié de s'y inscrire. Les marchés sont là et sur un secteur clé, celui de l'énergie. Dès que les protocoles seront signés, je m'engage à le recevoir pour envisager avec lui les différentes pistes d'accompagnements possibles, dans le respect de nos règles en matière de contreparties sociales et environnementales. Le Gouvernement doit aussi intervenir très rapidement. Plusieurs de mes courriers et alertes sont restés sans réponse. Les Ministres Le Maire et Borne et leurs services doivent se mobiliser. Dans une telle situation, le silence dont fait preuve l'Etat n'est pas acceptable. »*

■ Contact presse :

Région Occitanie : Coralie Momboisse : coralie.momboisse@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 - Port. : 07 88 56 06 42

Département du Lot : Jean-Louis Barrère : jean-louis.barrere@lot.fr - Tel : 05 65 53 40 02.

Communauté d'Agglomération du Grand Cahors : Vivien Coste : vcoste@mairie-cahors.fr - Tel : 06 79 27 16 50